

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)  
(3)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 septembre 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 septembre 1865

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Noirot, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vigerie, A.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 3 septembre 1865, 1865-07-03

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/28147>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (3)

Collation 5 p. (139r, 140v, 141r, 142v, 143r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 septembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Paris

## Description

Résumé Godin avertit Émile qu'il a écrit la veille à Auguste Oyon pour le prévenir qu'Émile ira l'inviter lui et sa femme à la distribution des récompenses de l'enfance. Sur le recrutement de l'économiste du Familistère. Godin a écrit à Cantagrel pour faire passer une annonce dans les journaux, mais n'a pas eu de réponse à sa lettre. Il demande à Émile d'aller s'informer chez Cantagrel et de lui proposer de faire paraître l'annonce dans *L'Association*, journal des sociétés coopératives qui a publié un compte rendu de la brochure d'Auguste Oyon sur le Familistère, et aussi de lui demander s'il veut bien réceptionner les lettres de candidature. Godin souhaite qu'Émile se rende à la régie générale des annonces au 8, place de la Bourse pour faire paraître l'annonce dans les grands journaux, et qu'il demande à Auguste Oyon ou à Jean-Baptiste Noiro, rue des Saints-Pères, de l'accompagner à la régie générale et au bureau du journal *L'Association* au 26, rue des Grands-Augustins ; il souhaite aussi qu'Émile s'entende avec l'un ou l'autre pour lui renvoyer les lettres de candidature. Il signale à Émile qu'il n'a pas encore reçu de réponse du préfet à la demande d'autorisation de l'organisation de la fête de l'Enfance et d'ouverture à cette occasion d'un débit de boissons. Il veut qu'Émile parle de cette question à Noiro, qui pourrait obtenir l'intervention du colonel Favé, et de lui faire la description de cette fête qui fait la joie de la population mais qu'on menace d'interdire parce que le bal n'est pas autorisé et qu'un débit de boissons est ouvert à des personnes qui n'habitent pas au Familistère. Godin incite Émile à se rendre dans les bureaux d'abonnement de la presse au 123, rue Montmartre pour voir les gravures de la Révolution française qu'il désire posséder et qu'il pourrait acheter au prix de 15 F si elles étaient de qualité. Il transmet les compliments de monsieur et madame Vigerie et transmet les siens et ceux de Marie Moret à monsieur et madame Oyon. Une copie de l'annonce de l'offre d'emploi d'économiste du Familistère suit la copie de la lettre.

Notes Destination : d'après le texte de la lettre.

Support Des passages de la lettre sont repérés par un trait au crayon bleu tracé dans la marge du folio 139r et du folio 141r.

## Mots-clés

[Emploi](#), [Estampe](#), [Familistère](#), [Fête de l'Enfance du Familistère](#), [Musique](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Favé, Idelphonse \(1812-1894\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Noiro, Jean-Baptiste \(1822-1904\)](#)
- [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

- [Oyon \[madame\]](#)
- [Vigerie, A.](#)
- [Vigerie \[madame\]](#)

#### Œuvres citées

- [L'Association : bulletin international des sociétés coopératives, Paris, Bruxelles, 1864-1866.](#)
- [Oyon \(Auguste\), \*Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière\*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

#### Lieux cités

- [8, place de la Bourse, Paris](#)
- [26, rue des Grands-Augustins, Paris](#)
- [123, rue Montmartre, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Rue des Saints-Pères, Paris](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCantagrel, François (1810-1887)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Politique

BiographieIngénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

---

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) Éléonore Joséphine Rouchy avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Nom Noiro, Jean-Baptiste (1822-1904)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Coopération
- Fourierisme

Biographie Percepteur des impôts et fourieriste français né en 1822 à Ravières (Yonne) et décédé en 1904 à Paris. Jean-Baptiste Noiro est percepteur des impôts en Bourgogne avant de démissionner au milieu des années 1850. Noiro souscrit au capital de la Société de colonisation du Texas, fondée en 1854 par Victor Considérant pour réaliser en Amérique un essai phalanstérien, et dont Godin est un des gérants. Il édite en 1865 la brochure d'Auguste Oyon sur le Familistère. Noiro accompagne à Guise François Cantagrel qui, le 27 juin 1865, annonce à Godin sa venue avec celui-ci « et probablement Sauvestre et Garrido, peut-être Delbruck ». Noiro ne croit pas aux chances de succès d'un essai pratique de phalanstère et il est partisan d'une évolution sociale coopérative et mutualiste. De 1866 à 1868, il dirige la Librairie des sciences sociales à Paris, la librairie du mouvement fourieriste, qui édite en 1867 et 1868 l'*Annuaire de l'Association*, dans lequel Jean-Baptiste André Godin publie deux articles sur le Familistère sous le pseudonyme de A. Mary. En 1866, au premier Congrès des sociétés coopératives françaises, il représente la société coopérative de Beauregard fondée par Henri Couturier et cite le Familistère en modèle. Noiro est abonné au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Il redevient percepteur dans différents départements de France, notamment à Saint-Quentin (Aisne) de 1879 à 1884, nomination qui lui donne l'occasion d'une deuxième visite au Familistère en 1880. Noiro prend sa retraite de percepteur en 1894 et s'installe à Paris. Il réside au 13, rue de Bruxelles dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, où il est le voisin d'Émile Zola. Noiro se flatte d'avoir converti le romancier au fourierisme. Le 30 mai 1896, il est amené à écrire au romancier Émile Zola : « Le Roman de l'Avenir pourrait bien devenir votre plus beau titre de gloire. Cet « Avenir » n'est pas loin ; en quelques heures, vous pourriez l'aller étudier sur place autant et aussi longtemps que vous le voudrez. C'est là que vous verrez ce que peuvent les institutions qui garantissent à chacun la sécurité du lendemain, sur les mœurs d'une population de Travailleurs solidaires, qui ont passé de la misère à l'aisance, dans un milieu qui offre, à tous, les équivalents de la richesse ». Il expose la doctrine de Charles Fourier à Zola, qui prépare son roman *Travail* (1901), et lui communique les *Solutions sociales* de Godin (1871) et d'autres documents sur le Familistère.

---

NomOyon, Auguste (1811-1884)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Imprimerie
- Littérature
- Presse

BiographieImprimeur et journaliste français né à Laon (Aisne) en 1811 et décédé en 1884. Avocat à Laon, Auguste Louis Oyon, exerce le métier d'imprimeur dans cette ville à partir de 1840. De 1845 à 1855, il est référencé en tant qu'imprimeur-libraire, propriétaire du journal *L'Observateur de l'Aisne*, « journal politique d'opposition parlementaire ». Ce républicain convaincu s'oppose au gouvernement impérial dès 1851. Il visite le Familistère au cours de l'automne 1864. En 1865, il réside au 3, rue Christine, à Paris. Godin autorise Oyon à publier le premier ouvrage consacré au Familistère de Guise : *Une véritable cité ouvrière : le Familistère de Guise*. La brochure est éditée en 1865 avec le concours de Godin par la Librairie des sciences sociale à Paris. Oyon devient chef d'administration du *Journal du Palais* et du Recueil général des lois et arrêts à Paris, comme l'indique le Livre des visiteurs et visiteuses du Familistère en 1880.

---

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 06/03/2025

---

Guise le 9<sup>ème</sup> 1863

Mon cher Emile

J'ai écrit hier à M. Oyon pour  
le prier de l'invitation que tu vas lui  
faire de venir nous voir avec M. Oyon  
à la distribution des récompenses à  
Luzerne

J'appréhendais un certain embarras  
par suite de ce que j'ai écrit à Cantagrel pour  
le prier de me faire faire une annonce  
dans les journaux afin de savoir si je  
me trouverais pas de cette manière  
l'homme qui me faut pour me faire  
un bon nomme au Familistère Cantagrel  
ne me pas répondu je suppose qu'il avait  
quitté Paris à l'arrivée de ma lettre tu  
pourrais le renseigner après lui sur ce  
point afin de savoir s'il a fait quelque  
chose avant d'agir de ton côté

Si rien n'a été fait avec ce que je lui  
avais proposé. D'ailleurs le journal  
l'association a rendu compte de la brochure  
de M. Oyon et le journal des sociétés  
coopératives me paraît avoir un certain  
intérêt à prendre en considération le  
familistère, et à ne pas paraître indifférent  
ni étranger à notre fondation par suite  
de ce que j'ai écrit à son sujet

de ce journal pour lui proposer mon  
annuaire et lui demander s'il voudrait vouloir  
à recevoir les lettres auxquelles elle donnera  
lui autrement je dois faire adresser ces  
lettres post restante et les faire retirer  
par quelqu'un

et ça sera donc jusqu'à ce que je parte à  
prendre et tu devras aller à la requête générale  
des annonces & place de la bourse pour  
demander une annonce dans chacun des  
grands journaux, conformément au modèle  
que je t'enverrai en incrusté, tu feras bien de  
consulter M. Ogier pour cela et même de  
lui communiquer cette lettre il pourra peut  
être t'accompagner au bureau de législation et  
à celui de la requête, si cela devait s'arranger en  
quelque manière M. Ogier te pourrais voir  
M. et s'il est au des et Paris pour le même  
motif, il sera même peut être indispensable  
de le faire que t'entendre sur l'envoi que ton  
désire me faire à Paris en un ou deux  
fois de toutes les lettres auxquelles ces annonces  
donneront lieu, il n'y aura dans tous les cas  
rien autre à faire que de retirer <sup>les lettres</sup> des  
bureaux de législation aux des grands augustins 26  
ou du bureau de la poste et de me les envoyer  
en un ou plusieurs paquets

Le greffier m'a pas encore répondu aux  
deux lettres que je lui ai écrites pour obtenir de  
lui une autorisation au sujet de la réunion  
et des débits de bureaux auxquelles la fête de l'empereur  
doit donner lieu j'ai bien peur que cela m'aura  
une difficulté insurmontable

x deux  
grands augustins  
26

parles de cela à Lévrot dis lui que  
 espère en l'appui du pouvoir dis lui que  
 jusqu'à chaque année la population du  
 Familistère se prend d'intensité pour  
 donner la cause du Familistère pour la  
 pour de la fête de l'éducation et de la  
 distribution des récompenses, qu'elle assiste  
 avec au spectacle du progrès de l'éducation  
 de ses enfants qu'elle assiste la distribution des  
 récompenses terminées elle organise un bal  
 pour terminer la fête l'orchestre des trente  
 musiciens du Familistère étant tout monté  
 a tout pour un changement de lieu de spectacle  
 au parents et amis se composent dans le  
 bal et dans les salles de réunion du Familistère  
 est la ce que l'on veut empêcher en me  
 menaçant d'un procès si il y a bal non  
 autorisé et débit de boissons à des personnes  
 étrangères à l'habitation du Familistère.  
 comme moi l'on a deux moyens d'agir  
 cette fête et que l'on ne recourra ni l'un  
 ni l'autre des autorisations nécessaires je  
 suis en danger d'être obligé de supprimer la  
 seule fête que la population avait jusqu'à  
 affectivement et qu'elle ne verra disparaître  
 qu'avec un déplorable regret. Dis lui que  
 ce serait bien le cas d'obtenir quelque chose  
 par l'intervention du colonel Clark  
 tu as souvent exprimé le désir d'avoir  
 les 16 gravures de la révolution française que  
 la presse donne au prix de 15 francs

SM

les abonnés tu pourrais bien penser à les  
voir par toi-même et à les prendre sur  
mon compte. mais je préférerais te voir ailleurs d'autres  
gratitudes si elles te en sont pas remarquables  
à toi de tout cœur

Godwin

Mes compliments de la part de M<sup>me</sup> Godwin  
et que M<sup>me</sup> Oyon revide une de M<sup>me</sup> Oyon  
avec les miens

modèle de l'annonce  
à faire insérer

emploi

une entreprise qui a pour but de  
réaliser le bien-être de 300 familles souffrantes,  
par la concentration <sup>à leur profit</sup> de toutes les choses  
d'utilité générale. Demande un employé  
pour la surveillance administrative et  
commerciale, des approvisionnements et  
dépôts de tout ce qui a rapport à l'économie  
domestique, cuisine, confection, épicerie,  
boissons, stoffes etc. 2500 francs d'appointement  
écrit à N° X Bureau de l'Association  
rue des grands augustins 26 il en sera  
répondra que par correspondance

à défaut du bureau de l'Association  
on peut s'en  
adresser poste restante <sup>à Paris</sup> N° N°  
X et V